

Tableau des garanties Pack Responsabilité Civile

Garanties Responsabilité Civile

Garanties	Montants	Franchise
Dommages corporels	20 000 000 €	Néant
Dommages exceptionnels	4 575 000 €	Néant
Intoxication alimentaire	763 000 €	Néant
Dommages matériels et immatériels	763 000 €	91 €
Dommages aux biens confiés lors de stages (y compris dommages immatériels consécutifs)	15 250 €	121 €
Dommages au matériel informatique confié par les Universités et Facultés (à l'exclusion du vol et de la perte)	2 500 €	150 €
Dommages au matériel non informatique confié par les écoles des Beaux-arts (à l'exclusion du vol et de la perte)	8000 €	150,00 €
Défense recours	Compris dans les montants ci-dessus Seuil d'intervention : 225 €	

Garantie Responsabilité Civile Médicale

Couverture pour les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers au cours des activités médicales, chirurgicales et paramédicales, dans le cadre des stages de l'adhérent, gardes ou soins dans un service hospitalier, une clinique ou auprès d'un professionnel exerçant en libéral :

- **Jusqu'à la quatrième année** : Médecine, Orthophonie, Orthoptie, Kinésithérapie, Dentaire, écoles d'infirmiers, Puéricultrices, Aide-soignante, Manipulateurs radios.
- **Jusqu'à la cinquième année d'études** : Psychologie, Pharmacie, et Sages-Femmes.
- **Jusqu'à la sixième année d'études** : Ostéopathes, Préparation au concours aux diplômes d'ergothérapeute et de psychomotricien.

Garanties	Montants	Franchise
Dommages corporels	6 100 000 €	Néant
Intoxication alimentaire	6 100 000 €	Néant
Dommages matériels et immatériels	458 000 €	45 €
Défense	Comprise dans les montants ci-dessus	
Recours	15 250 €	Seuil d'intervention : 305 €

Garantie individuelle accident

Montant du capital	Conditions
200 €	Dès 10 % IPP